



Fédération des Artisans
Charcutiers - Traiteurs 44



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région Pays de la Loire
Loire-Atlantique



MENTION COMPLÉMENTAIRE TRAITEUR Mardi 22/10/2019

Article 1

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique, en collaboration avec le CIFAM, organise un concours dans le cadre de Serbotel 2017.

L'exposition aura lieu le **Mardi 22 Octobre 2019** au Grand Palais - Parc des expositions de la Beaujoire à Nantes.

Article 2

Ce concours sera préparé dans les locaux du CIFAM - Place Jacques Chesné - 44980 Ste Luce sur Loire :

Lundi 21 Octobre 2019- (8h30 / 17h30)

Remise en état des locaux comprise.

+Article 3

Ce concours est réservé aux apprentis en formation « **Mention Complémentaire TRAITEUR** » élèves au CIFAM.
Des BINOMES seront formés en amont par les professeurs de pratique.

Article 4

Sujet du concours

Les candidats réaliseront :

NOM DE LA PIÈCE :

TERRINE DE POISSON (tacot + saumon) au cœur de légumes et écrevisses

Accompagnée de **15 déclinaisons cocktail en trois sortes** à partir des éléments de la pièce principale (verrine, brochettes, cuillères) et **trois assiettes « traiteur froid »**.

La pièce sera présentée sur une surface 60 cm apporté par les candidats (support LIBRE)

Le candidat pourra amener des supports de son choix (ardoise, assiettes, ...)

DESSERT :

TARTE CITRON MERINGUEE Revisitée.

Réaliser un dessert revisité en 6 individuels de la Tarte CITRON MERINGUEE.

*Thème du concours : **LE CIRQUE***

Un décor de table pourra être préparé à l'avance par les candidats (dans les locaux du CIFAM ou en entreprise), il ne pourra dépasser les dimensions de 30 cm de largeur et de 50 cm de hauteur.

Ce décor contribuera à la mise en valeur de la table d'exposition.

Article 5

Les candidats disposeront du matériel des laboratoires pour exécuter leur travail (si ceux-ci estiment nécessaire un complément de matériel personnel : balance, robot., ils pourront s'en munir)

Les candidats amèneront leur tenue professionnelle et leur boîte à outils.

Article 6

Un numéro sera placé sur chaque pièce, par une personne étrangère au jury. Cette personne sera seule à détenir jusqu'à la fin du concours la liste de concordance entre l'identité des concurrents et les numéros assignés.

Article 7

Le jury sera composé de professionnels n'ayant aucun lien avec les candidats.

Le jury est souverain : ses décisions sont sans appel et devront être respectées par les candidats et leurs maîtres d'apprentissage.

Article 8

Les pièces seront notées de 0 à 20 en application des coefficients suivants :

- * Fabrication Coef : 3
- * Dégustation Coef : 5
- * Présentation respect du thème Coef : 2
- * Présentation d'ensemble Coef : 2

La dégustation de la fabrication se fera – au SERBOTEL

Mardi 22 Octobre 2019 à 10 heures.

Deux portions de la fabrication seront prélevées par le candidat pour la dégustation et déposées sur une assiette fournie non décorée et numérotée

La notation de la fabrication et des présentations se fera à Serbotel **Mardi 22 Octobre 2019 à partir de 10 heures**

Dispositions relatives à la présence des candidats, au transport, à l'exposition des pièces au Serbotel / Beaujoire

Le transport des pièces s'effectuera le Mardi matin en véhicule frigorifique (prévu par la chambre professionnelle)

Le départ du CIFAM est prévu à 07 Heures.

Les candidats devront être présents pour le chargement de leurs pièces et prendre les dispositions pour assurer leur stabilité.

Un Pass-parking sera remis aux candidats.

Sur place les candidats disposeront d'une table nappée de

1.50 m X 0.80 m

La fin du dressage (avant passage du jury) devra être effective à 10H.

L'environnement du poste d'exposition sera remis en ordre.

Dispositions pour le déjeuner et la présence des candidats à la Beaujoire : La Chambre professionnelle prévoit la restauration du midi. (Prévoir sacs poubelle et matériel adéquat pour la remise en ordre du lieu d'exposition)

Les candidats devront être présents.

Article 9. Le droit à l'image

Les participants peuvent être filmés et pris en photo pendant et après le concours. Ils autorisent l'organisateur à exploiter gratuitement, pour la promotion du salon, toute image, sur quelque support que ce soit, sans restriction ni réserve

Proclamation du palmarès et Remise de prix

Elles se feront sur le podium à 16H30

La présence des candidats est **OBLIGATOIRE.**

Chaque candidat recevra un prix.

Les candidats veilleront à se munir d'une veste professionnelle (pantalon et chaussures corrects).